



RESTAURATEUR

ENTREPRISE

Nom entreprise :
McDonald's France

Chiffre d'Affaires (2018) :
995 466 700 €

Effectif (2018) : 210 000
personnes

Pays (siège social) :
France

Site internet :
<https://www.mcdonalds.fr/>

Contact:

Siège social :
01 30 48 60 00



MCDONALD'S, pour des partenariats sur la durée

CONTEXTE

En regardant la consommation d'un ménage français, seulement 47,7% des produits issus de l'agriculture, de la sylviculture ou de la pêche d'un ménage sont produits en France. La raison de ce faible pourcentage est que les consommateurs ne maîtrisent pas l'origine des aliments contenus dans les produits transformés, y compris ceux de la restauration. Afin de répondre à cette problématique, McDonalds France construit depuis près de 40 ans, un partenariat de longue durée avec l'agriculture française. Ainsi, l'entreprise favorise les produits d'origine française et collabore avec ses fournisseurs depuis plus de 20 ans, contribuant ainsi à leur stabilité financière.

OBJECTIFS

McDonald's entretient un lien privilégié avec l'agriculture française en :

- développant des produits emblématiques de régions françaises
- appliquant une politique de contractualisation, apportant une sécurité financière aux agriculteurs
- travaillant sur la durabilité de l'agriculture française en encourageant les systèmes de production agroécologique



Issu d'un article en lien avec McDonald's

DÉMARCHE

Dans les restaurants McDonald's, dès qu'un approvisionnement local est possible pour un produit alimentaire, il est systématique. Ainsi, plus de 75% des achats de matières premières agricoles sont réalisés en France sur les 5 principales filières : pomme de terre, blé, salade, bœuf et poulet. L'enseigne, débouché important pour l'agriculture et l'industrie agro-alimentaire française, s'efforce d'être au plus proche des enjeux et du fonctionnement de ces filières. Elle participe à l'activité de près de 34 000 agriculteurs et éleveurs français, dont 3061 sous contrat.

De plus, ces collaborations sont durables dans le temps, avec des fournisseurs historiques depuis plus de 20 ans, parfois 30 ans. En effet, depuis 30 ans, McDonald's propose une contractualisation aux producteurs agricoles par l'intermédiaire de ses principaux fournisseurs.

Le contrat, basé sur un cahier des charges exigeant et un prix considérant les coûts de production, garantit la stabilité des volumes, la qualité des produits et une juste rémunération des agriculteurs. A cela s'ajoute un accompagnement de l'entreprise pour faire évoluer ses partenaires vers des pratiques respectueuses de l'environnement. McDonald's met en place une démarche agroécologique en déterminant des bonnes pratiques agricoles en concertation avec les agriculteurs et l'ensemble des acteurs de ses principales filières agricoles.

Les pratiques identifiées sont ensuite testées dans un réseau de 80 fermes de référence, et pour finir déployées à l'ensemble des producteurs, consolidant le partenariat entre McDonald's et le monde agricole.

Pour en savoir plus

<https://www.mcdonalds.fr/entreprise/jdd/2019/#/page/8>

Dans la continuité de cette action, McDonald's a construit, depuis 2014, le programme « Jeunes agriculteurs » afin d'impliquer la jeune génération dans les enjeux des filières. Il a permis jusqu'en 2020, à une vingtaine de jeunes chaque année, de se former à travers des partages d'expérience, des interventions d'experts, des débats et des visites de sites agro-industriels.

FACTEURS CLÉS DU SUCCÈS

- Mobilisation et concertation de tous les maillons de la filière
- Stratégie adaptée au terrain grâce aux échanges approfondis entre les différentes parties prenantes
- Constance d'un engagement mutuel entre l'enseigne et les acteurs de la filière

CONTRIBUTION A LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE	BÉNÉFICES POUR LA FILIERE
<ul style="list-style-type: none">• Amélioration de la qualité des matières premières• Sécurisation des approvisionnements par de bonnes relations avec les fournisseurs• Diminution de l'impact environnemental indirect de l'entreprise (notamment en termes de GES)• Développement de nouveaux partenariats et élargissement à de nouveaux produits	<ul style="list-style-type: none">• Création de filières agricoles stables• Apport de visibilité nécessaire à l'ensemble des acteurs pour se développer et travailler ensemble• Amélioration de la biodiversité des milieux de culture et du bien-être animal : réponse à des attentes sociétales

Ce document a été réalisé par les membres d'AgroParisTech Service Etudes.

